

Bilan social 2016

PRESENTATION DU BILAN SOCIAL 2016

Vendredi 9 février, l'administration a présenté aux organisations syndicales le bilan social 2016. Cette réunion était placée sous la présidence de la sous-direction des personnels et animée par les responsables des différents secteurs.

Emploi et temps de travail

Les baisses d'effectif se sont poursuivies en 2016 à hauteur de 1 % contre les 2 % observé en 2015. Le recrutement d'apprentis a été maintenu en 2016 avec 14 contrats (4 femmes et 10 hommes). Les apprentis sont comptabilisés dans la catégorie « agents contractuels ».

Mobilité suite aux CAP/CAO

- La mobilité est restée stable pour les corps administratifs avec 127 mouvements.
- Avec 425 mouvements, ils sont en baisse de 9 % pour les corps techniques.
- Une baisse importante du nombre total de candidats admis aux concours et examens administratifs a été constatée par rapport à 2015 (- 16 pour les administratifs et -102 pour les techniques)
- Candidats admis aux concours administratifs : 14 hommes et 25 femmes.
- Candidats admis aux concours techniques : 99 hommes et 30 femmes.
- La DGAC comptait en 2016, 115 agents en position de détachement ce qui représente une légère baisse par rapport à 2015 (119 agents en 2015).

Les rémunérations

L'exécution 2016 s'élève à 1.141 M€ pour des crédits ouverts en LFI de 1.142,3 M€, la quasi-totalité des crédits de personnels a été consommée.

L'exécution marque une légère augmentation de 0,5 % par rapport à 2015, dû principalement à :

- La revalorisation du point d'indice de 0,6 % au 1^{er} juillet 2016
- La mise en œuvre de la PPCR au titre de 2016 pour la catégorie B
- La contribution de la DGAC au fonds de l'allocation temporaire complémentaire des ICNA (fonds ATC/CIT)
- Le paiement des premières mesures protocolaires 2016-2019

Les conditions de travail : accidents de services/travail/trajet

2016 a vu une légère augmentation de l'accidentologie à la DGAC de 3,75 %, soit 83 déclarations. Avec une répartition de 52% chez les hommes et 48 % chez les femmes.

Cette augmentation est plus marquée chez les femmes avec un bon de 26,9 % par rapport à 2015.

L'ensemble de ces accidents a occasionné 864 jours d'arrêts de travail soit une augmentation de 47 % par rapport à 2015.

Les accidents de trajet ont représenté 662 jours d'arrêt de travail pour 55 déclarations, ce qui représente une hausse de 27,2 %.

La formation

Répartition des jours de formation en % par catégorie de corps :

- A+ : 0,27 %
- A : 67,95 %
- B : 27,64 %
- C : 2,07 %
- OE : 2,07 %



TITRE

Répartition par type de formation :

- Formation statuaire (initiale et continue) 82,57 %, ce qui représente 56,06 % des stagiaires pour un coût de 14 M€.
- Formation professionnelle (continue, PEC essai professionnel) 26,04 %, ce qui représente 43,94 % des stagiaires pour un coût de 64 M€.

La médecine de prévention

L'activité liée aux examens cliniques de la médecine de prévention :

- 2 767 visites de prévention ont été réalisées.
- 484 visites à la demande des agents.
- 139 visites de reprise du travail.
- 22 départ/retour d'outre-mer.
- 90 liées à des urgences.
- 60 autres interventions.

L'activité liée aux visites d'aptitudes au contrôle :

- 3 149 visites ont été effectuées.

L'activité liée aux examens des personnels soumis à une surveillance particulière de la médecine de prévention :

- 115 visites au profit des personnels en situation de handicap.
- 50 visites au profit des femmes enceintes.
- 24 visites au profit des agents réintégrés après un CLM ou CLD.
- 4 204 visites au profit de personnels soumis à l'article 15-1 du décret de 82-453.
- 183 visites au profit des agents souffrant de pathologie particulière.

Le dialogue social

En 2016, 43 mouvements sociaux ont été enregistrés.

Au 31 décembre 2016, 17 agents sont en position de décharge d'activité de services totale et 73 ont bénéficié d'une décharge partielle (maximum de 150 jours) ce qui représente 2 763 jours.

L'action sociale

Le budget de dépense a représenté 8 407 278 M€ en 2016 pour l'Aviation Civile et Météo-France, répartis comme suit :

- 43 % pour la restauration.
- 29 % subvention aux associations.
- 13 % à la famille.
- 8 % au logement.
- 4 % à la solidarité.
- 1 % aux investissements sociaux-culturels.
- 1% à l'achat de petit équipement médical.

Les dépenses d'investissement en 2016 s'élèvent à 102 565 €. Elles correspondent à des aménagements de locaux associatifs et sportifs.

L'accompagnement personnel du service social

1 148 personnes ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé. La tranche d'âge ayant majoritairement sollicité le service social sont les 40-59 ans avec 465 actions.

Les motifs d'intervention sont pour :

- 26 % les finances
- 26 % la vie familiale et personnelle
- 25 % la vie au travail
- 29 % la santé
- 4% le logement

Votre représentant FEETS FO : Dominique Thomas (SNPACM-FO)

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

<http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

